

## HISTOIRE DE LA CHAPELLE SAINTE-BATHILDE

H. Trinquand – (1975)

Depuis des siècles, l'église Saint-André a été la principale, puis l'unique paroisse de Chelles. Mais, déjà avant la guerre de 1914, le besoin d'un lieu de culte supplémentaire se faisait sentir en raison de l'excentricité de l'église et l'accroissement de la population.

La Révolution avait entraîné la démolition de l'église Notre-Dame, église abbatiale, et la désaffectation de l'église Saint-Georges, paroisse du quartier bas de la ville. Seule, subsistait donc l'église Saint-André située tout à fait en bordure de l'agglomération.

Et si, aussitôt après la Révolution, Chelles comptait 1 140 habitants, ce nombre passait à 3 952 en 1901 pour atteindre 5 367 en 1911, puis 9 716 en 1926 et 13 158 en 1931.

Déjà, M. l'abbé Bonno, curé de Chelles de 1899 à 1911, avait pensé élever une église sur un terrain faisant partie, autrefois, de la propriété de l'abbaye. Ce projet n'eut pas de suite.

Son successeur, M. l'abbé Danger (1911 – 1919), songea aussi à créer une chapelle de secours près des nouveaux quartiers qui se développaient entre le Vieux Chelles et la gare et même au-delà de celle-ci. Mais la guerre survint et le projet était à son tour abandonné lorsqu'une occasion se présenta boulevard de la Gare<sup>(1)</sup>. Ce local, d'aspect un peu minable, fut rapidement aménagé en « Chapelle de secours » et reçut le nom de Chapelle Sainte-Bathilde. C'est là l'origine de l'actuelle chapelle du même nom.

L'accès n'en était pas très aisé. Le bâtiment en question étant à une vingtaine de mètres du boulevard et en étant séparé par une cour et une maison d'habitation non louées à la paroisse, on y accédait par un étroit couloir grillagé longeant le mur sud de la cour.

Néanmoins, cette chapelle, si modeste fut-elle, rendit, dès le début, les plus grands services à la population à en juger par le nombre des assistants à la seule messe du dimanche, célébrée à 9 heures.

Il n'empêche qu'une autre solution moins précaire que cette simple location devait être recherchée, d'autant plus que le propriétaire gardait l'entière jouissance de la maison d'habitation ainsi que de la cour près du boulevard et du jardin situé derrière la grange. Du temps de M. Chappelet, curé de 1919 à 1925, des démarches furent faites au sujet d'autres terrains, toujours situés boulevard de la gare ; mais toutes restèrent infructueuses.

Enfin, un terrain fut proposé par une généreuse paroissienne. Son emplacement ne correspondait pas à tous les desiderata car, situé face à la Villa Lainé, presque à l'extrémité nord du boulevard, il semblait trop rapproché de l'église Saint-André. Néanmoins, l'offre était sérieuse et intéressante, une étude fut faite pour lui donner une base légale.

C'est alors que fut décidé la création d'une « Société Civile Immobilière Paroissiale », fondée le 17 mai 1922 par un groupement d'une dizaine de personnes, l'une apportant un terrain représentant 300 parts, les autres souscrivant en espèces un total de 185 parts. Des plans furent étudiés pour l'édification d'une église sur ce terrain offert, mais on s'aperçut que la dépense à prévoir se révélait démesurément élevée, d'autant plus que l'on était en pleine inflation. Une fois encore, le projet fut laissé en suspens.

Au début de l'année 1923, la jouissance de la « grange-chapelle » était toujours très précaire. Le bail allait bientôt expirer et, au surplus, comportait une clause résolutoire immédiate en cas de vente de l'immeuble dont la chapelle n'occupait qu'une petite partie (200 m<sup>2</sup> environ)

Entre temps, le propriétaire venait de faire édifier entre sa maison et la chapelle un autre corps de bâtiment réunissant les deux.

C'est alors qu'il fut amené à mettre en vente la totalité de sa propriété : les maisons, la grange et les deux terrains séparés par la grange.

La paroisse de Chelles allait-elle perdre l'usage de sa chapelle de secours ? Ce risque était grand. Pour ne pas le courir, la Société immobilière paroissiale, nouvellement créée, décida de se porter acquéreur pour la totalité de la propriété, ce qui fut fait par acte du 24 septembre 1923. Il fallut alors, dans un délai de quinzaine de jour de la transaction, réunir une somme de beaucoup supérieure à celle déjà souscrite par les porteurs de parts.

(1) Aujourd'hui avenue de la Résistance

Ce complément fut cependant trouvé sous forme de prêts plus ou moins importants consentis par une dizaine de personnes. En outre, des dons de montants variables furent faits par la suite et ont permis les travaux d'agrandissement et d'aménagement qui s'imposaient.

La partie la plus proche du boulevard correspond à la grange primitive telle qu'elle a été utilisée de 1914 à 1924. L'autel se trouvait alors contre le mur, côté nord.

Puis, après l'acquisition de 1923, fut ajoutée la partie, maintenant médiane, située entre les deux rangs de poteaux. L'autel fut alors placé contre le mur côté ouest, là où se trouve à présent la porte d'entrée. L'accès à la chapelle se faisait latéralement en passant par le couloir ménagé côté sud. Une petite construction fut aussi ajoutée extérieurement pour la sacristie, côté du Parc.

Enfin, vers 1960, M. Cendrier, curé de Chelles de 1952 à 1967, fit procéder à un important agrandissement par l'adjonction de toute la partie située à l'est, l'autel étant alors placé contre le mur côté est, et l'accès se faisant à l'opposé, par la cour.

Une nouvelle sacristie, plus importante, fut édifiée, accolée à la chapelle sur le terrain situé côté parc. La chapelle actuelle est le résultat de tous les travaux qui viennent d'être exposés.

Les maisons citées plus haut ont rendu et rendent encore les plus grands services, soit en permettant le logement des membres du clergé, soit en facilitant les activités d'œuvres paroissiales.

En conclusion, il est permis de souligner la ténacité, le dévouement et la générosité des paroissiens, à la vérité assez peu nombreux ; grâce à eux, a pu être mis à la disposition de leurs concitoyens un lieu de culte qui, s'il n'a pas le mérite d'une belle architecture, a tout le moins celui de rendre les plus grands services aux générations suivantes.

Il faut souhaiter que l'exemple de ces « promoteurs » soit suivi de nos jours, afin que Chelles puisse disposer en différents quartiers, des lieux de culte qui s'imposent.



Le vœu émis alors par Henri Trinquand fut exaucé une vingtaine d'années plus tard, alors qu'il venait de quitter ce monde. En 1989, l'état de vétusté du bâtiment, et notamment de sa toiture, amenait l'association Sainte-Bathilde à envisager un nouveau projet (2). Le petit clocher, qui se trouvait en limite de l'avenue de la Résistance, fut alors démolit, et la chapelle entièrement reconstruite. Son espace fut remodelé afin que le jour puisse pénétrer largement à l'intérieur. Le toit est volontairement incliné vers la lumière afin de privilégier l'orientation sud.

Sa géométrie et sa disposition furent entièrement repensées par l'architecte, M. Dominique Perset. À gauche de l'entrée, se trouve la chapelle de semaine séparée de l'église par un mur dans lequel est le tabernacle. Dans son prolongement se trouve la sacristie et un espace de rangement. Les vitraux ont été mis en place en 1998. Ce bâtiment a été distingué par le prix départemental de l'Architecture Contemporaine.

L'inauguration de la nouvelle chapelle eut lieu le samedi 16 décembre 1989, et sa bénédiction le lendemain par Mgr Cornet, évêque de Meaux.



Aujourd'hui condamnée par un nouveau projet d'église, qui n'aurait pu que réjouir notre regretté Président, elle n'aura guère eut qu'une trentaine d'années d'existence...



(2) - Bulletin de la SAHC - n° 17 - 2001-2002 - Annick DESTHULLIERS : *Églises et culte chrétien à Chelles des origines à nos jours.*